

**MEILLEURE INTÉGRATION DES CORRIDORS ROUTIERS
AU MILIEU RÉCEPTEUR**

AMÉNAGEMENT ET GESTION DE LEUR EMPRISE

par

Jonathan Ménard
03 359 537

Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement en vue de
l'obtention du grade de maître en environnement (M.Env.)

**CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

Sherbrooke, Québec, Canada, 14 janvier 2010

IDENTIFICATION SIGNALÉTIQUE

**MEILLEURE INTÉGRATION DES CORRIDORS ROUTIERS AU MILIEU
RÉCEPTEUR**

AMÉNAGEMENT ET GESTION DE LEUR EMPRISE

Jonathan Ménard

Essai effectué en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M.Env.)

Université de Sherbrooke

Janvier 2010

Mots clés : corridor anthropique, fragmentation des habitats, passage faunique, emprise routière, pont, ponceau, gestion écologique, technique du tiers inférieur

Les emprises routières créent un certain nombre d'impacts négatifs sur l'environnement, que ce soit la fragmentation des habitats, la pollution des milieux récepteurs ou une problématique de sécurité routière. Des lacunes s'observent à cet égard sur le territoire québécois. Une meilleure gestion des emprises et l'aménagement de structures anthropiques favorables au déplacement de la faune et à la conservation de la biodiversité des écosystèmes sont des avenues pertinentes que le ministère des Transports du Québec doit adopter afin d'arrimer développement du réseau routier et environnement. Les passages fauniques, les structures bien conçues pour le franchissement des cours d'eau, la recherche et le développement dans le domaine de la biodiversité et la fragmentation des habitats et l'entretien adéquat des routes sont au nombre des projets que doivent mettre en œuvre les intervenants dans le domaine des transports.

SOMMAIRE

Le Québec actuel résulte des multiples transformations qu'il a connues au fil des siècles, que ce soit par l'urbanisation, l'expansion de l'agriculture, la déforestation, la présence et le développement de nombreux corridors de transports et de communication. Les routes et leur emprise correspondent au type de corridor anthropique ayant le plus grand impact sur la fragmentation du territoire québécois et des écosystèmes. Les habitats de nombreuses espèces fauniques et floristiques sont morcelés par la construction, la gestion et l'utilisation du réseau routier. Il s'agit d'une problématique peu considérée dans les stratégies de développement des réseaux de transport, mais qui prend de plus en plus d'importance.

Afin de diminuer les impacts associés aux emprises routières tels la fragmentation des habitats et la sécurité routière face à la faune, l'aménagement de passages fauniques à des endroits stratégiques peut être une solution intéressante pour le ministère des Transports. Différents projets ont été réalisés et plusieurs sont en cours, que ce soit l'aménagement de passages spécifiques pour la faune et mixte ou bien la conception de traversées de cours d'eau surdimensionnées. Les suivis réalisés à ce jour confirment l'utilisation de la majorité des passages fauniques par la faune. L'entretien des fossés selon la méthode du tiers inférieur et la gestion écologique de la végétation le long des emprises routières sont des techniques qui diminuent les impacts sur l'environnement associés aux méthodes traditionnelles. La gestion écologique favorise également l'implantation de lisières boisées pouvant être bénéfique à la biodiversité.

Le ministère des Transports participe à l'amélioration de l'intégration des corridors routiers au milieu récepteur par la recherche et le développement, mais pourrait en faire davantage. Pour y parvenir, l'application de quatre objectifs est proposée, soit l'augmentation du nombre de structures offrant une libre circulation à la faune, la diminution de l'émission des sédiments dans les cours d'eau en provenance des chantiers routiers et de l'entretien des fossés routiers et l'accroissement de l'utilisation de la gestion écologique dans l'entretien de la végétation des abords autoroutiers.